

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 18

Votants 19

N° D007_2024 Bilan 2023 de la bibliothèque du Gavot

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cing janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 19 janvier 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (18): Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, LAURENT Thierry, TRINCAT Christophe, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, Mélanie GRIVEL, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie

Absent (0):

Excusés (1): WAGNER Jean-Pierre pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise

Votants (19)

L'adjointe en charge de la bibliothèque informe que le bilan de la bibliothèque intercommunale a été présenté aux maires ou représentants des communes du plateau de Gavot.

L'adjointe informe des activités proposées tout au long de l'année 2023, expose le bilan financier 2023 (le réalisé s'élève à 55 300 €) et poursuit avec la présentation du budget prévisionnel 2024. Le budget « livres » est en augmentation de 2 500 € afin de renouveler la collection BD et de la compléter. En parallèle une demande de subvention est effectuée. Si cette dernière n'est pas obtenue le budget « livres » reviendra à 5 500 €.

Le montant prévisionnel 2024 est donc de 60 495 € à répartir entre les 7 communes du plateau, au pourcentage de la population.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le bilan 2023 de la bibliothèque du Gavot
- VALIDE la participation des communes
- VALIDE la demande d'aide financière auprès de Savoie Mont Blanc

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire

Le Maire, Bruno GILLET